

Vaudois!

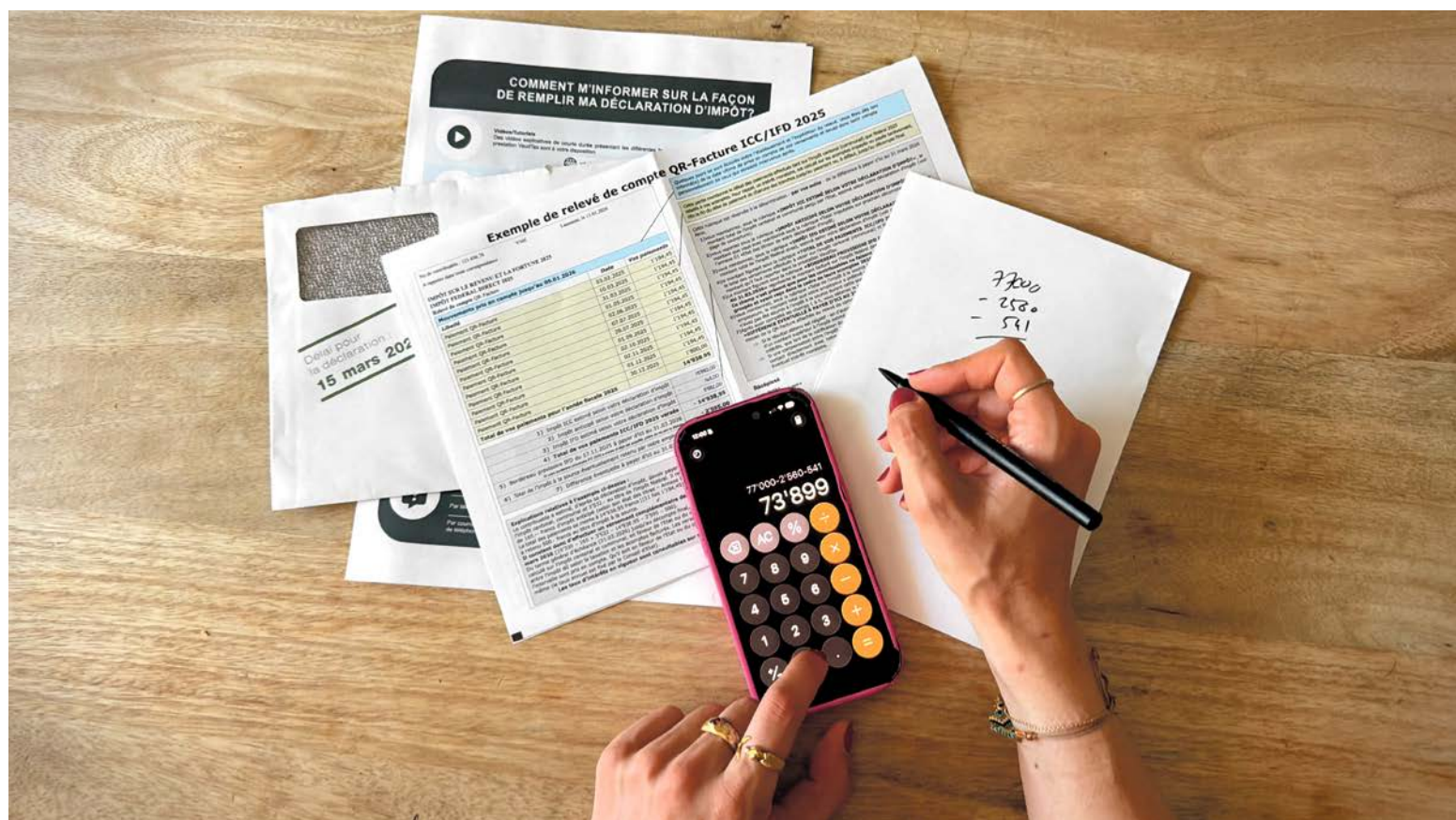
N°15 - 26 Août 2026

Le média d'opinion libérale-radical

Initiative 12%: une bouffée d'oxygène

Le 27 septembre, la population vaudoise aura l'occasion de réduire ses impôts sur le revenu et la fortune. Soutenue par le PLR, l'initiative 12% entend redonner du pouvoir d'achat à la classe moyenne et renforcer l'attractivité du canton

Pages 3-7



Interview
La rentrée de
Frédéric Borloz



Pages 8-9

Parti pris
Les priorités
du PLR Vaud

Pages 12-13



Portrait
Patrick Simonin,
président du
Grand Conseil

Pages 14-15



Une rentrée déjà électorale



Par
Nasrat Latif
Rédacteur en chef

De façon presque immuable, l'heure de la rentrée a sonné. Et ce numéro s'en fait largement l'écho.

Rentrée scolaire d'abord, et tout naturellement, avec l'interview du chef du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle, Frédéric Borloz. Il fait le point sur l'école et la formation vaudoises, à l'heure où des réformes majeures se préparent (*lire en page 8*).

Rentrée politique ensuite, et surtout! Avec la traditionnelle présentation des priorités du PLR Vaud, sous la plume de son nouveau secrétaire général, Maxime Reynaud (*page 12*). Une nouvelle fonction qui fait écho à d'autres, comme l'arrivée de nouveaux députés au Grand Conseil ou encore l'élection de Patrick Simonin à sa présidence (*son portrait en page 14*).

Cette rentrée marque aussi le lancement d'une importante bataille politique autour de l'initiative 12%, à laquelle nous consacrons notre dossier dès la page 4. Au-delà de son enjeu

propre, cette campagne donnera le ton des mois à venir. Car une échéance en appelle déjà une autre, décisive: les élections cantonales de 2027.

Dans les sections et les arrondissements, le travail bat son plein. Les assemblées générales se préparent, les candidatures se dessinent et, progressivement, celles et ceux qui porteront les couleurs du parti s'apprêtent à entrer en scène. Vous en faites peut-être partie.

Cette nouvelle séquence sera faite de débats, de campagnes, de choix et, forcément, de quelques surprises. Vaudois! sera naturellement au rendez-vous pour la raconter, en donner les clés et faire vivre les échanges.

D'ici là, chère lectrice, cher lecteur, je vous souhaite une excellente rentrée. Et pour celles et ceux qui s'apprêtent à (re)partir en campagne: bonne route!

Deux nouveaux députés au Grand Conseil

Le PLR est heureux d'accueillir dans ses rangs deux nouveaux députés: **Henri Klunge**, ancien conseiller communal à Lausanne et Stéphane Rezso, chef d'entreprise à Crissier, qui fait son retour au Grand Conseil.

Henri Klunge succède à Guy Gaudard, qui a choisi de se consacrer à son mandat de conseiller communal à Lausanne. **Stéphane Rezso** prend quant à lui la relève d'Elodie Golaz, désormais municipale à Renens.

Nous leur souhaitons la bienvenue au Grand Conseil, les félicitons pour leur entrée en fonction et leur adressons tous nos vœux de succès pour la suite de leur mandat!



SOMMAIRE

■ **Florence Bettschart-Narbel**
Initiative 12% Page 3

■ **Dossier**
Initiative 12% Pages 4-6

■ **Philippe Miauton**
Initiative 12% Page 7

■ **Interview**
Frédéric Borloz Pages 8-9

■ **Loïc Bardet**
Initiative sur l'alimentation Page 10

■ **Laurent Wehrli**
Initiative sur la neutralité Page 11

■ **Parti pris**
Rentrée politique Pages 12-13

■ **Portrait**
Patrick Simonin Pages 14-15

■ **IA Point comme nous**
Helvetia en Penseur Page 16

PLR
Les Libéraux-Radicaux
Vaud

Rejoignez- NOUS!



Débattre, décider, rester unis



Par
Florence
Bettschart-Narbel
Présidente PLR Vaud,
Députée

A la fin du mois de juin, le Congrès du PLR Vaud a clairement décidé de soutenir l'initiative demandant une baisse de 12% de l'impôt cantonal sur le revenu et la fortune. Cette décision traduit une conviction largement partagée au sein de notre parti: la fiscalité vaudoise reste trop lourde et il est temps de redonner une véritable marge de manœuvre aux contribuables.

«On oublie une évidence: cet argent est d'abord celui des contribuables»

Que des sensibilités différentes se soient exprimées sur l'ampleur ou le rythme de cette baisse n'a rien d'anormal. Un parti, un groupe parlementaire et des conseillers d'Etat n'exercent pas les mêmes responsabilités et ne sont pas confrontés aux mêmes contraintes. Mais il faut rappeler certains faits.

Depuis plusieurs années, les recettes fiscales du Canton ont fortement progressé. Dans le même temps, Vaud demeure l'un des cantons où la fiscalité des personnes physiques est la plus lourde. Pour les familles, la classe moyenne ou les entrepreneurs, mais aussi pour

celles et ceux que nous voulons convaincre de vivre, de travailler ou d'entreprendre ici, cette situation pèse sur l'attractivité de notre canton. A force de considérer toute nouvelle recette comme définitivement acquise à l'Etat, on oublie une évidence: cet argent est d'abord celui des contribuables.

Une baisse significative de la fiscalité est donc nécessaire. Elle oblige aussi l'Etat à faire ce que chaque ménage, chaque entreprise doit régulièrement faire: fixer des priorités, questionner certaines dépenses et renoncer parfois à ce qui est souhaitable pour préserver ce qui est indispensable.

Cela ne signifie pas que nous devons nier les contraintes auxquelles sont confrontés nos conseillers d'Etat. Gouverner, c'est assumer quotidiennement le fonctionnement de l'Etat, rechercher des majorités au sein d'un exécutif composé de sensibilités différentes et répondre de décisions qui engagent l'ensemble du canton.

Nos conseillers d'Etat PLR font ce travail avec engagement et compétence. Ils méritent notre confiance et notre soutien, y compris lorsque l'exercice de leurs responsabilités les conduit à exprimer des réserves ou à rechercher un autre chemin pour atteindre un objectif que nous partageons.

Nous pouvons discuter du rythme, des moyens ou de l'ampleur d'une réforme sans perdre de vue ce qui nous rassemble. Nous voulons un canton qui laisse davantage de moyens à celles et ceux qui les gagnent, qui maîtrise la croissance de ses dépenses et qui reste capable de financer des prestations publiques de qualité.

«Cela ne signifie pas que nous devons nier les contraintes auxquelles sont confrontés nos conseillers d'Etat»

Le débat est légitime, mais aussi nécessaire. Une fois les décisions prises, notre responsabilité collective est aussi de regarder devant nous.

A l'approche de 2027, le PLR aura besoin de toutes ses forces. De ses élus communaux et cantonaux, de ses militants, de ses députés et de ses conseillers d'Etat. Nos fonctions sont différentes, nos contraintes aussi. Notre projet, lui, est commun: faire de Vaud un canton prospère, attractif et capable de préparer l'avenir.

C'est cette unité dans la diversité des responsabilités qui fait un parti de gouvernement.

Publicité

Machines-Services – Bernard Thonney

Vente et réparation de toutes
marques de tondeuses,
tronçonneuses, fraiseuses,
scarificateurs, débroussailluses,
machines viticoles et communales.

Route du Jorat 8
1073 Mollie-Margot
021 781 23 33
079 310 56 66
b.thonney@bluewin.ch
www.machinesservices.com

Une baisse d'impôts de 12% pour tous

Par
Nasrat Latif

La population vaudoise se prononcera le 27 septembre sur l'initiative populaire 12%. Le point sur les avantages de ce texte qui entend «redonner du pouvoir d'achat à la classe moyenne»

Lancée en 2022 par la Fédération patronale vaudoise (FPV), la Chambre vaudoise immobilière (CVI) et la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCII), l'initiative intitulée «Baisse d'impôts pour tous: redonner du pouvoir d'achat à la classe moyenne» a récolté 28'486 signatures, soit plus du double du nombre requis. Elle demande une baisse proportionnelle et uniforme de 12% de l'impôt cantonal sur le revenu et la fortune. Si elle est acceptée, elle entrera en vigueur dès le 1er janvier 2027.

A l'occasion du lancement de la campagne, le conseiller national et membre du comité d'initiative Olivier Feller a qualifié la fiscalité vaudoise de «vorace et punitive». Selon le directeur de la Chambre vaudoise immobilière, la baisse d'impôts fera passer la fiscalité cantonale «d'un niveau extrême à un peu plus raisonnable, mais toujours dans la moyenne supérieure» du pays. Un rééquilibrage qu'il juge donc nécessaire et dont il assure qu'il n'entraînera pas de coupes.

Des finances solides

Pour défendre cette baisse, les initiants mettent notamment en avant la situation financière du Canton. Ils rappellent qu'en 20 ans, les recettes fiscales vau-

doises provenant des personnes physiques ont augmenté de 60%: «Grâce aux contribuables, le Canton a pu effacer ses dettes des années 90 et accumuler d'importantes réserves liquides (3,2 milliards, ndlr)». Les revenus de l'Etat ont ainsi augmenté de 382 millions entre 2023 et 2024, puis de 727 millions entre 2024 et 2025.

La question des conséquences pour les communes fait également partie du débat. Les initiants assurent que leurs recettes ne seront pas touchées, car «l'initiative vise exclusivement le montant de l'impôt

cantonal sur le revenu et la fortune». Ils estiment également qu'il n'existe pas de nécessité objective d'envisager un nouveau report de charges sur les communes – une telle décision relevant d'un choix politique.

Une baisse d'impôts pour le pouvoir d'achat

Au-delà de la situation des finances cantonales, c'est surtout la question du pouvoir d'achat qui se trouve au cœur de l'argumentaire. Le PLR Vaud rappelle que le coût de l'initiative ne représente que 2% du budget de l'Etat, sur un total de 12,6 milliards de francs. Un effort qu'il juge nécessaire pour soulager la classe moyenne.

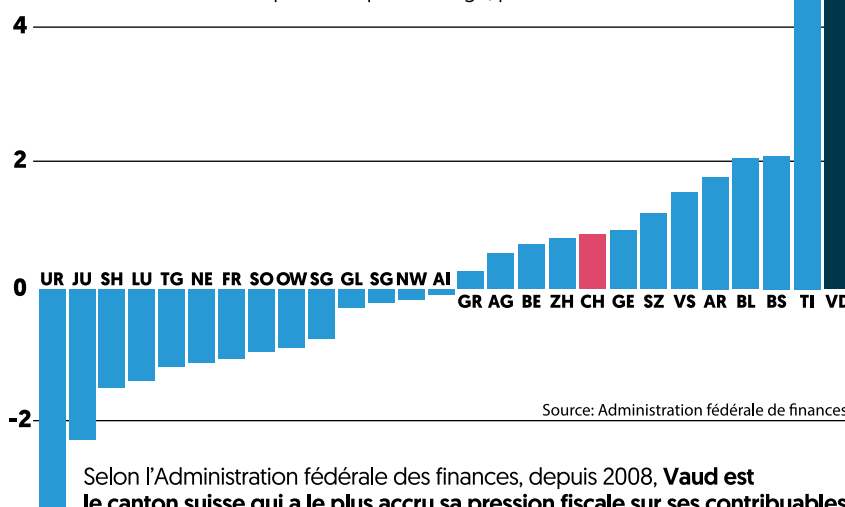
«La baisse d'impôts fera passer la fiscalité cantonale d'un niveau extrême à un peu plus raisonnable, mais toujours dans la moyenne supérieure du pays», Olivier Feller, conseiller national

Olivier Feller, conseiller national

A l'occasion de la rentrée politique (*lire en page 12*), le vice-président du PLR Vaud Gregory Bovay a rappelé que «l'allègement de la fiscalité est un cheval de bataille du parti», soulignant que la situation actuelle

Evolution de l'exploitation du potentiel fiscal des personnes physiques par canton

Variation en points de pourcentage, période 2008-2026





crée un désavantage concurrentiel important dans un contexte où la mobilité des contribuables est forte et la concurrence intercantonale toujours plus vive. A la question du pouvoir d'achat s'ajoute donc celle de la compétitivité fiscale du canton. Il a également relevé qu'une baisse d'impôts représente «un levier important pour la prospérité collective du canton», contribuant à renforcer son attractivité.

Baisser les impôts, maîtriser les dépenses

L'équation fiscale ne se limite toutefois pas aux recettes. Gregory Bovay a souligné que, pour assurer les investissements stratégiques du Canton et les services à la population, il était primordial de «maîtriser nos dépenses qui augmentent chaque jour plus vite que les recettes», ajoutant que rien ne justifie qu'un contribuable vaudois paie jusqu'au double d'un Zuri-chois.

Suite en page 6 ►

Confort-lit

37
ans

Offrez-vous
un **sommeil sur-mesure**

Nous vous conseillons avec soin pour trouver la **litterie idéale**

superba
l'art suisse du sommeil



roviva
suisse



TEMPUR



YVERDON
LAUSANNE
GIVISIEZ

Av. de Grandson 60
Rue Saint-Martin 34
Route des Fluides 3

024 426 14 04
021 323 30 44
026 322 49 09

www.confort-lit.ch

Le mouvement de baisse est d'ailleurs déjà engagé. Les réductions votées, représentant 345 millions de francs, s'appliqueront dès l'an prochain. Elles correspondent à une diminution de 7% de l'impôt sur le revenu, tandis que l'initiative propose d'aller jusqu'à 12%, y compris pour l'impôt sur la fortune.

«Grâce aux contribuables, le Canton a pu effacer ses dettes des années 90 et accumuler d'importantes réserves liquides (3,2 milliards)»

Comité d'initiative

Enfin, le député de la Riviera rappelle le cercle vertueux qui doit, selon lui, accompagner une diminution de la fiscalité: «Là où la gauche voit toute baisse fiscale comme des cadeaux aux plus fortunés, le PLR y voit l'occasion de redonner du pouvoir d'achat à tous les contribuables vaudois et avant tout à la classe moyenne, aux artisans, commerçants, cafetiers-restaurateurs... (...). Cette bouffée d'oxygène à notre économie locale favorisera la consommation, les investissements en matière de recherche et développement, la création ou le maintien d'emplois, des mesures qui, à leur tour, génèrent de nouvelles rentrées».

Un grand OUI à l'initiative 12%

Le PLR Vaud a largement apporté son soutien à l'initiative 12% à la veille de la pause estivale. Lors de son congrès du 24 juin dernier, ses délégués ont soutenu le texte soumis en votation le 27 septembre par 137 oui, 20 non et 8 abstentions.

Après trois ans, enfin le vote

Après les débats politiques et la bataille juridique, la décision revient désormais aux Vaudois. La votation cantonale du 27 septembre constitue l'aboutissement d'un long processus. Débat majeur de la législature, ce scrutin devrait durablement marquer la politique fiscale du canton. Pour le PLR, une acceptation constituerait égale-

ment un signal fort en faveur d'une meilleure maîtrise des dépenses et d'une plus grande efficacité de l'Etat.

Le rendez-vous dépasse ainsi le seul cadre de cette votation. Le verdict est particulièrement attendu, d'autant que le scrutin coïncidera avec le lancement de la campagne pour les élections cantonales de 2027.



Illustration de la baisse d'impôts

Pour un contribuable qui doit payer 10'000 francs d'impôts selon le barème cantonal, soit 15'500 francs après application du coefficient de 155% appliqué par le Canton, le calcul est le suivant

	Impôt cantonal selon barème	➡ CHF 10'000.-
	Coefficient 155%	➡ + 5'500.-
	Total intermédiaire	➡ CHF 15'500.-
	Réduction 12%	➡ - 1'860.-
	Impôt dû après l'acceptation de l'initiative	➡ CHF 13'640.-

Source: Comité d'initiative «Baisse d'impôts pour tous»

Une fiscalité élevée n'est pas une fatalité!



Par
Philippe Miauton
Député

En juin dernier, le congrès du PLR Vaud a décidé, à près de 85%, de soutenir l'initiative 12% pour une baisse d'impôts. Les délégués l'ont bien compris: il n'y a aucune fatalité à ce que Vaud reste l'un des pires cantons de Suisse en matière de fiscalité! Il n'y aucune raison au fait que nous soyons le canton qui exploite le plus le potentiel fiscal de nos contribuables. Il n'y aucune fierté à ce que Vaud soit, dans presque toutes les situations calculées, l'un des pires cantons pour la fiscalité des personnes physiques - sur le revenu comme la fortune.

«Il n'y aucune fierté à ce que Vaud soit (...) l'un des pires cantons pour la fiscalité des personnes physiques – sur le revenu comme la fortune»

Est-ce normal qu'une famille avec deux enfants, et dont le revenu totalise 125'000 francs, paie près du double d'impôt cantonal sur les bords du Léman que sur ceux de la Limmat? Ou qu'un couple retraité dont les rentes représentent 80'000 francs s'en voit réclamer moitié plus ici? Evidemment que non! Les deux cantons sont comparables. Il paraît dès lors difficile de croire que

Zurich soit un désert de prestations pour sa population et que le canton de Vaud ait besoin de prélever davantage d'impôts alors que d'autres s'en sortent parfaitement avec une fiscalité beaucoup plus clémentine.

«Pour toutes et tous sans privilège, aurait-on envie de répondre au PS qui redécouvre la progressivité de l'impôt»

Le 27 septembre prochain, le canton a une occasion unique de baisser la fiscalité des personnes physiques. Un sujet essentiel pour notre parti. Diminuer l'impôt, c'est la mesure la plus simple et la plus immédiate pour redonner du pouvoir d'achat, en particulier à la classe moyenne: celle qui paie plein pot sans bénéficier d'aides en retour. Cette initiative bénéficiera aux travailleurs, aux familles, aux entrepreneurs et aux retraités. Pour toutes et tous sans privilège, aurait-on envie de répondre au PS qui redécouvre la progressivité de l'impôt.

On nous dit que ce n'est pas le bon moment. Mais ce ne sera jamais le bon moment. En vérité, aujourd'hui, c'est certainement le dernier moment. Après des

années d'efforts pour redresser le Canton grâce aux communes, aux citoyens et aux entreprises, il est l'heure de penser aux contribuables. Ne tombons pas dans le discours de la gauche qui brandit le spectre de l'austérité et des coupes dans les services publics.

L'initiative représente 272 millions sur un budget de plus de 12 milliards. Quelle entreprise n'arrive pas à traiter une variation de 2% dans son budget? Ce d'autant plus que les revenus de l'Etat ne cessent d'augmenter par centaines de millions. Cette initiative ne concerne, enfin, que l'impôt cantonal et épargnera donc les communes. A ce propos toute volonté de report de charges sur les communes serait combattue au Grand Conseil et pourrait être contestée par référendum. Last but not least, cette initiative est raisonnable, et en cela bien vaudoise, puisque si elle aboutit, elle ne fera pas du canton de Vaud un paradis fiscal, loin s'en faut, mais elle le positionnera quelques places au-dessus... des moins bons cantons. Le 27 septembre, pour le pouvoir d'achat, pour l'attractivité de notre canton votons oui à l'initiative 12%!

Publicité



cl'silence acoustique sa

Bureau d'études

A l'écoute de votre silence

Acoustique des salles,
du bâtiment,
de l'environnement

021 601 44 59
www.dsilence.ch

«L'objectif est que chaque élève trouve sa place»

Par
Nasrat Latif

Photo: Petar Mitrovic

A l'heure de la rentrée scolaire, Frédéric Borloz détaille les réformes qu'il entend poursuivre à la tête de son département et porte un regard sans détour sur une législature mouvementée

Frédéric Borloz, la rentrée scolaire représente toujours un moment particulier pour les élèves, leurs parents et les enseignants. Comment le Chef du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle aborde-t-il, lui aussi, cette rentrée?

Comme un moment particulier, en effet. C'est, dans l'année, une occasion précieuse et adéquate de faire des annonces sur ce que l'on entreprend. On tente ainsi de donner de la perspective à la gestion de l'école, mais aussi de rassurer enseignants et parents sur les mesures d'amélioration décidées. De longues semaines de préparation sont nécessaires. L'objectif demeure que chaque élève trouve sa place. Ça marche dans la plupart des cas, les erreurs sont rares.

Le projet MAT-EO (lire encadré) doit entrer en consultation. Quelles seront les principales conséquences de cette réforme pour l'orientation des élèves?

La consultation attendra encore un petit peu. On a beaucoup avancé sur la partie concernant l'adaptation de la fin de l'école obligatoire et je ne souhaite pas que l'avant-projet de révision de la loi pâtisse du contexte po-

litique (initiative 12%, budget puis élections cantonales). J'ai vérifié la planification globale et ce sera au plus tard pour avril prochain, sans que cela ne préterite les échéances finales. Pour les élèves, rien ne change dans l'immédiat. Mais, à terme, je peux déjà dire aujourd'hui qu'il est prévu, de la 9e à la 11e année, qu'ils soient pris en charge chaque semaine pour réfléchir au plan de formation qu'ils veulent après l'école obligatoire.

«La consultation du projet MAT-EO interviendra au plus tard en avril prochain»

C'est une question centrale pour le canton de Vaud, dont l'avant-projet doit tenir compte: les voies proposées devront préparer les élèves pour la suite de leur parcours, quel qu'elle soit.

Quels seront, selon vous, les principaux défis auxquels l'école vaudoise devra répondre ces prochaines années?

L'école doit fournir un cadre permettant d'assurer que les bons élèves le restent et que ceux qui ont plus de peine deviennent meilleurs. Dans le même temps, l'école est le reflet de la société qui change rapidement. Il



faut éviter les successions de grandes réformes qui sont très déstabilisantes pour les enseignants et les parents. Je préfère qu'on garde bien en tête ces évolutions sociétales et qu'on s'y adapte à un rythme humain.

Quelle est l'empreinte d'un ministre PLR, la vôtre, sur l'école vaudoise?

D'abord l'école ne doit pas être teintée politiquement, que ce soit PLR ou d'une quelconque autre couleur. Elle doit être neutre et éviter toute forme de militantisme. Cela dit, dans ma fonction, j'amène mon expérience, ma connaissance du terrain et de la société. Lorsque je parle de parcours de formation pour les élèves à la fin de l'école obligatoire, c'est parce que je veux qu'on n'oublie pas de valoriser les filières professionnelles



et spécialisées, qui conduisent parfois à un niveau d'employabilité supérieur. Cet automne d'ailleurs, nous viendrons avec une autre consultation: celle sur une révision partielle de la Loi sur la formation professionnelle.

Crise institutionnelle, réorganisation du Conseil d'Etat, finances délicates... La législature qui s'achève a été particulièrement mouvementée. Quel regard portez-vous aujourd'hui sur ces événements?

Ces événements, comme vous dites, sont d'abord la conséquence d'un changement, d'une évolution. Le canton de Vaud a vécu une période d'une vingtaine d'années anormalement calme et stable. Peut-être un peu trop statique aussi à certains égards. Cela tient notamment à des personnalités fortes et compétentes, ainsi qu'au succès de notre économie. Et puis, durant ces années, une génération politique a passé. Les jeunes qui se sont engagés et sont à l'œuvre aujourd'hui ont envie de travailler différemment, de s'exprimer davantage, de demander plus aussi. Mais ce n'est pas une législature perdue,

comme je l'entends parfois. Elle est passionnante et on y a réalisé beaucoup de choses, parfois pas

«Le canton de Vaud a vécu une période d'une vingtaine d'années anormalement calme et stable. Peut-être un peu trop statique aussi à certains égards»

assez mises en avant car on est dans ce contexte que je qualifierais de «réajustement».

Vous serez candidat à un nouveau mandat lors des élections cantonales 2027. Qu'est-ce qui vous donne envie de poursuivre votre engagement au Conseil d'Etat?

Beaucoup des dossiers sur lesquels je travaille prennent du temps, parfois beaucoup de temps. J'aimerais pouvoir continuer à les accompagner et ne pas avoir fait cinq ans où j'aurais creusé des fondations plutôt que de finir la construction.

Publicité

La réforme MAT-EO

L'avenir du système de formation vaudois porte le nom de MAT-EO, qui regroupe la réforme de la maturité [MAT] et la fin de l'école obligatoire [EO].

Le projet mènera le canton à passer, d'ici 2038, à un cursus gymnasial de quatre ans imposé par la Confédération, et à revoir les dernières années de scolarité obligatoires pour proposer aux élèves des parcours adaptés à leurs besoins.

L'objectif vise notamment à fluidifier les parcours vers les hautes écoles et vers les formations professionnelles.



Gaudard Energies

Electricien
Av. des Boveresses 54
1010 Lausanne
021 711 12 13
info@gaudard.ch



ÉLAGAGE
GÉNIE
FORESTIER
BOIS-ENERGIE
TRANSPORT
STABILISATION
BIOLOGIQUE
TRAVAUX
FORESTIERS

www.danielruch.ch
021 903 37 27
1084 Carrouge(VD)

L'Etat n'a pas à décider le contenu de notre assiette!



Par
Loïc Bardet

Vice-président
PLR Vaud,
Député

Le 27 septembre, nous nous prononcerons sur l'initiative fédérale sur l'alimentation qui semble, à première vue, sympathique. Qui ne souhaite pas un approvisionnement alimentaire sûr?

En y regardant de plus près, on constate qu'elle renforce l'ingérence de l'Etat et mise sur davantage de réglementations et de bureaucratie. Le texte lui donnerait des compétences étendues pour réguler la production, le commerce et la consommation des denrées alimentaires. Car ce n'est qu'ainsi que son objectif principal pourrait être atteint: un taux d'auto-suffisance de 70%.

Au lieu de lait, de viande et d'œufs, ce sont les aliments d'origine végétale qui devraient constituer l'essentiel de notre alimentation alors que notre pays est majoritairement constitué d'herbages. Notre secteur agricole et agroalimentaire a besoin de conditions-cadres fiables, de liberté d'entreprise et de capacité d'innovation – et non de contraintes supplémentaires. Nos familles paysannes fournissent chaque jour un travail considérable. Ils investissent, développent de nouvelles méthodes de production et s'adaptent à l'évolution des besoins des consommateurs. Ils

ont surtout besoin de confiance et de perspectives, pas de nouvelles contraintes.

Des denrées alimentaires plus chères et une offre nationale réduite

Cette initiative poserait également des problèmes à nous tous, consommateurs. En effet, il ne sert à rien de faire évoluer l'agriculture vers une production alimentaire végétale si la consommation ne suit pas la même tendance. Si nous ne disposons plus de certains produits locaux alors que la demande pour est encore présente, nous devons combler ce manque par des importations. Un tel changement ne serait bénéfique ni

«Au lieu de lait, de viande et d'œufs, ce sont les aliments d'origine végétale qui devraient constituer l'essentiel de notre alimentation»

pour l'environnement ni pour le bien-être animal. Plus de réglementation signifie également des coûts plus élevés. Les restrictions à l'importation, les contraintes supplémentaires ou les mesures d'incitation de l'Etat renchérissent les denrées alimentaires. Ce sont surtout les familles, les personnes à faibles revenus et la classe moyenne qui en ressentiraient les effets. De plus, cela ne ferait qu'augmenter le tourisme d'achat.

La tutelle étatique n'est pas la bonne solution

La Suisse dispose déjà aujourd'hui de normes élevées en matière de qualité, de bien-être animal, de protection de l'environnement et de sécurité ali-

mentaire. Dans le même temps, nous dépendons des échanges avec l'étranger et n'avons jamais été complètement autonomes.

«L'initiative renforce l'ingérence de l'Etat et mise sur davantage de réglementations et de bureaucratie»

La Suisse ne peut pas assurer 70% de son approvisionnement sans recourir à une agriculture intensive et sans imposer des restrictions de consommation considérables. Notre sécurité d'approvisionnement repose sur une agriculture locale durable, des marchés qui fonctionnent, le commerce et la coopération internationale. L'initiative met en péril cette dynamique.

Le 27 septembre, nous déciderons de la voie que notre pays doit emprunter. Un grand NON à l'initiative sur l'alimentation est nécessaire afin de montrer notre foi en la force de notre agriculture, en la raison de nos consommateurs, et en la liberté qui a fait le succès de notre pays.

Publicité

**Fiduciaire
PAUX Conseils
& Gestion**

- Conseils fiscaux
- Gérance/ Administration PPE
- Comptabilité

Rue de la Gare 15 - 1110 Morges
Tél. 021 803 73 11
info@paux.ch - www.paux.ch

Non à l'initiative sur la neutralité



Par
Laurent Wehrli
Conseiller national

Les initiants, qui ont déposé cette proposition sur laquelle nous voterons le 27 septembre prochain, souhaitent que la neutralité soit inscrite dans la Constitution suisse. Or, cette valeur helvétique est déjà mentionnée deux fois dans le texte fondamental de notre pays! Cette initiative est donc superflue, raison pour laquelle il faut la refuser, comme l'a fait très clairement le Congrès du PLR Vaud, l'Assemblée des délégués du PLR Suisse et le Groupe PLR des Chambres fédérales.

«La force historique de la Suisse réside dans sa capacité à adapter sa politique de neutralité aux réalités géopolitiques tout en respectant strictement le droit de la neutralité suisse»

«La Suisse était, est et restera neutre» a rappelé notre conseiller fédéral Ignazio Cassis lors du lancement de la campagne du Conseil fédéral contre l'initiative sur la neutralité. La neutralité est une vraie valeur suisse et elle est largement partagée dans la population. Mais le 27 septembre prochain, ce ne sera pas la question qui sera posée au peuple et

aux cantons de notre pays. La question sera de savoir si nous voulons introduire un nouvel article dans la Constitution fédérale qui donne une définition stricte et bloquante de la neutralité, alors même que cette valeur est déjà mentionnée aux articles 173, alinéa 1 et 185, alinéa 1. Ceci depuis 1848!

Un instrument flexible contre un carcan constitutionnel

Pour le PLR, la force historique de la Suisse réside dans sa capacité à adapter sa politique de neutralité aux réalités géopolitiques tout en respectant strictement le droit de la neutralité suisse, qui est ainsi reconnue par le droit international depuis 1815. L'initiative soutenue par l'UDC et Pro Suisse transforme une notion d'action éprouvée en un corset juridique. Cette rigidité porterait atteinte à la crédibilité internationale de la Confédération, loin de renforcer son rôle de médiatrice neutre.

«Le PLR plaide pour une neutralité armée, forte et reconnue, mais lucide»

Une neutralité figée n'apporte ni plus de paix ni plus de sécurité. Au contraire, en s'interdisant d'agir face aux violations flagrantes du droit international, la Suisse risquerait de devenir une zone grise ou une plaque tournante pour le contournement des sanctions, ce qui nuirait gravement à la réputation de sa place financière et de son économie d'exportation.

Il faut dire non

Le PLR plaide donc pour une neutralité armée, forte et reconnue, mais lucide. Il faut dire non

à cette initiative, afin de sauvegarder la crédibilité et l'économie du pays, et de s'assurer que la Suisse reste maîtresse de ses choix diplomatiques, solidaire des démocraties et solidement arrimée à la stabilité de ses voisins du continent européen.

Pour mémoire, le 24 juin 2026, les délégués du PLR Vaud ont voté à l'unanimité moins 5 abstentions la recommandation de voter contre cette initiative, et le 27 juin 2026, les délégués du PLR suisse ont soutenu à quasi l'unanimité la même recommandation de voter contre cette initiative.

Publicité

initiative 12%

«Travaillons pour nos familles, pas seulement pour les impôts.»

Vincent, charpentier, directeur du Groupe Volet et père de famille sur la Riviera

le 27 septembre

OUI

à une baisse d'impôts juste et équitable

 **initiative12.ch**

L'Etat empile, le PLR simplifie

Par
Maxime Reynaud
Secrétaire général
PLR Vaud

Lors de sa rentrée politique, le PLR Vaud a présenté ses priorités pour la dernière année de législature: une meilleure gestion des prestations sociales, un allègement de la fiscalité et des infrastructures performantes

La traditionnelle rentrée politique du PLR Vaud s'est tenue à Lutry mardi 11 août, avec le soutien du Cercle démocratique Lausanne, devant les cadres du parti et les représentants de la presse. Cet événement a permis de présenter les priorités définies par la direction du parti pour la dernière année de législature et les élections cantonales à venir. Les cinq points se rejoignent tous sur le fond: la recherche d'efficacité de l'Etat, au bénéfice de celles et ceux qui contribuent à la prospérité du canton.

Social: examiner les prestations sociales

La présidente du PLR Vaud, Florence Bettschart-Narbel, a ouvert la conférence en insistant sur l'importance d'évaluer l'impact des prestations sociales, qui se sont multipliées, sans véritable réflexion sur la cohérence de l'ensemble. En effet, si les dépenses en matière d'aide sociale sont en constante hausse, le nombre de personnes aidées l'est également. Sur la base de cette réflexion, il convient de procéder à un examen transversal des prestations sociales, de leur cohérence, de leurs effets ainsi que de leur capacité à favoriser le retour à l'autonomie. Si le

PLR ne remet aucunement en cause la solidarité, il souhaite cependant la rendre plus efficace et ciblée.

Fiscalité: maîtriser les dépenses

Le vice-président du PLR Vaud, Gregory Bovay, est revenu sur l'un des sujets brûlants de l'automne politique: l'initiative «Baisse d'impôts pour tous: redonner du pouvoir d'achat à la classe moyenne», plus connue sous le nom «Initiative des 12%» (*lire en pages 4 à 7*). Il a notamment rappelé que le canton de Vaud a connu

la plus forte augmentation de la pression fiscale en Suisse. Dès lors, il est crucial que le PLR prenne ses responsabilités en maîtrisant les dépenses de l'Etat, afin de pouvoir garantir la pérennité des investissements nécessaires pour le canton et assurer à long terme les services à la population et les prestations. Cette initiative représente ainsi une opportunité concrète de redonner du pouvoir d'achat à tous les contribuables vaudois, et notamment à la classe moyenne, aux artisans, aux commerçants et à tous ceux qui participent à la prospérité de notre canton.

Infrastructures: pilier de l'économie vaudoise

Le chef de groupe PLR au Grand Conseil, Nicolas Suter, a partagé ses réflexions sur l'importance de disposer d'in-

«Les cinq points se rejoignent tous sur le fond: la recherche d'efficacité de l'Etat, au bénéfice de celles et ceux qui contribuent à la prospérité du canton»

frastructures performantes pour le fonctionnement de l'économie. Il a notamment expliqué que le canton dispose de la capacité de construire, de faciliter et d'entretenir les



Florence Bettschart-Narbel, Gregory Bovay, Nicolas Suter, Jamil Moser et Maxime Reynaud

Photos: Vincent Aletaz



Les conseillers d'Etat Isabelle Moret, Frédéric Borloz et Christelle Luisier, ici aux côtés de la présidente Florence Bettschart-Narbel, solliciteront la confiance du Congrès le 10 septembre pour les prochaines élections

infrastructures sur son territoire, en particulier en matière d'énergie et de mobilité.

«Le PLR entend continuer à jouer le rôle qui a toujours été le sien dans le canton: s'engager pour une politique libérale-radical qui bénéficie au plus grand nombre»

Concrètement, cela signifie qu'il convient d'augmenter les capacités des moyens de transports où cela est nécessaire (par exemple le M2 et le développement du M3), mais également de pérenniser les réseaux routiers et ferroviaires afin d'éviter l'apparition d'un déficit d'infrastructure à long terme. Pour y parvenir, il est essentiel de simplifier les procédures et de passer sans attendre à la réalisation des projets indispensables.

Administration: se concentrer sur ses missions essentielles

Le vice-président des Jeunes libéraux-radicaux, Jamil Moser, a présenté l'initiative populaire fédérale pour un «frein à l'administration». Reprenant le modèle éprouvé du frein à l'endettement, ce mécanisme appliqué à l'administration fé-

dérale aurait pour but de limiter la hausse des dépenses en matière de personnel afin qu'il ne dépasse pas celle du salaire médian. Ce plafonnement permettrait ainsi de contraindre l'administration à rechercher l'efficacité et se concentrer sur ses missions essentielles. Si cet outil avait été appliqué dès 2010, il aurait permis de limiter la hausse des dépenses fédérales à 17% au lieu de 32%. Cela correspondrait à des économies à hauteur de 7 milliards de francs. Un frein à l'administration est ainsi une condition de survie pour le pouvoir d'achat de la classe moyenne.

Elections: s'engager pour une politique libérale-radical

Enfin, le vice-président du PLR, Luc-Olivier Stramke, a effectué un point de situation au sujet des élections cantonales des 28 février et 21 mars 2027. Représentant 50 sièges au Grand Conseil et 3 sièges au Conseil d'Etat, le PLR entend continuer à jouer le rôle qui a toujours été le sien dans le canton: s'engager pour une politique libérale-radical qui bénéficie au plus grand nombre. Le parti a notamment le privilège de compter sur les candidatures et l'engagement total des membres

sortants du Conseil d'Etat, en les personnes de Christelle Luisier, Isabelle Moret et Frédéric Borloz, qui solliciteront la confiance du Congrès le 10 septembre prochain. Le PLR a également engagé des discussions avec l'UDC Vaud en vue de construire une alliance pour l'élection au Conseil d'Etat, tandis que le dialogue avec les autres formations de centre-droit se poursuit.

Publicité


eco²net
Nettoyage & Facility Services

**Nettoyage
Conciergerie
Facility Services**

**Devis gratuits et
sans engagement !**



www.eco2net.ch

Fribourg 026 675 30 03	Vaud 024 425 30 00	Neuchâtel 032 730 28 18
---------------------------	-----------------------	----------------------------

«On vit avec ses racines»



Par
Karin Jorio
Photos: Petar Mitrovic

Elu cet été à la présidence du Grand Conseil, Patrick Simonin reste fidèle à ce qui l'a conduit en politique: le goût de l'engagement, du collectif et de sa région

A peine entré dans la boulangerie Ackermann, à Grandson, Patrick Simonin est déjà interpellé. D'autres salutations suivent alors que nous démarrons l'entretien. Une scène qui en dit long sur celui qui revendique un profond attachement au Nord vaudois.

Né à Lausanne, scolarisé à Yverdon-les-Bains et aujourd'hui installé à Rances, son village d'origine, Patrick Simonin connaît sa région dans ses moindres recoins, qu'il a parcourus au fil de ses engagements associatifs, sportifs et politiques. «On vit avec ses racines», résume-t-il volontiers. Le football, les Jeunesses campagnardes ou

encore les sociétés locales ont largement contribué à tisser ces liens. «Ce Nord vaudois, je l'ai parcouru de long en large. C'est aussi pour sa région qu'on prend une étiquette partisane et qu'on se lance en politique».

L'engagement comme évidence

Pourtant, la politique n'était pas une évidence. «C'est surtout par mon parcours au sein des milieux associatifs que je suis arrivé en politique. Ce sont des milieux où les contraintes augmentent: il faut trouver des financements, beaucoup s'investir, et je me rendais compte de la complexité. Alors, au lieu de râler, je me suis dit qu'il fallait y aller maintenant!» L'engagement fait d'ailleurs partie de son histoire familiale. «Mon père était engagé dans des comités d'abbayes ou de tir. Je l'aidais lors de ces manifestations. Avec ma mère, il participait aussi à de nombreuses fêtes villageoises. Puis, en commençant à jouer au football, j'ai appris comment fonctionne un club ou une société.» Il s'investira ensuite durant une quinzaine d'années au sein des Jeunesses campagnardes, de 1990 à 2004.

Le goût du terrain

Cette culture de l'engagement se retrouve aussi dans son parcours professionnel. Proche des milieux économiques, et plus particulièrement des PME, Patrick Simonin est lui-même issu de la formation professionnelle. Sa carrière débute par un apprentissage à la Poste. Il y restera 20 ans, durant lesquels il apprendra et exercera six métiers différents. Il poursuit ensuite son parcours au sein de l'entreprise de construction Laurent Membrez SA, puis à la Fédération vaudoise des entrepreneurs. Depuis deux ans, il est responsable commercial au sein du groupe énergétique VOé, à Orbe. Une carrière guidée par la curiosité et le goût du travail varié. «Il est évident qu'il ne faut surtout pas m'enfermer dans des horaires fixes et des activités redondantes», sourit-il.

Sa proximité avec les acteurs économiques l'amène également à présider Vaud Terroirs entre 2018 et 2021. Un mandat qui explique aussi son attachement aux artisans... et le choix du lieu de notre rencontre. «Les boulangeries, c'est mon péché mignon, reconnaît-il. Je ne peux pas passer devant sans y entrer». Il poursuit: «Vaud Terroirs regroupait bien



Patrick Simonin en quelques dates:

- 1969: Naissance à Lausanne
- 1987: Apprentissage aux PTT, puis 20 ans jusqu'à PostLogistics
- 1999: Reprend la présidence des Jeunesses campagnardes jusqu'à Thierrens 03
- 2004: Rencontre sa femme Mélanie dans un giron et obtient son Brevet fédéral RP
- 2013: Présidence du Conseil général de Rances jusqu'en 2023
- 2017: Elu député au Grand Conseil
- 2026: Présidence du Grand Conseil

sûr les producteurs, mais aussi toutes les associations des métiers de bouche. Ces professionnels sont des passionnés, tant par leur métier que par leur envie de transmettre leur savoir-faire. J'ai gardé le lien avec tous ces métiers et j'essaie de les mettre en avant dès que je peux».

Premier citoyen du canton

Les occasions ne devraient d'ailleurs pas manquer. Car Patrick Simonin ne chôme pas. A 57 ans, ce mari et père de deux enfants (12 et 14 ans) est désormais le premier citoyen du canton. Membre du Conseil général de Rances depuis plusieurs années, dont dix à la présidence, il est député depuis 2017. En juin dernier, il est élu

«Ce Nord vaudois, je l'ai parcouru de long en large. C'est aussi pour sa région qu'on prend une étiquette partisane et qu'on se lance en politique»

président du Grand Conseil, obtenant le meilleur score de la législature avec 123 voix sur 136 bulletins valables. «Cela me conforte dans le travail déjà accompli durant quatre années au sein du Bureau du Grand Conseil, et dans lequel il faut savoir doser car il est parfois

nécessaire de recadrer certains collègues».

L'année à venir, elle, s'annonce riche en dossiers, dont certains promettent des débats animés. Parmi eux figurent le «Dossier patient informatisé» (DPI), la révision de la loi sur le Grand Conseil, mais aussi le traditionnel débat de fin d'année sur le budget. «Je pense que personne n'a envie de reproduire le même exercice sur le budget que l'année dernière. Nous avons dû planifier des sessions supplémentaires en soirée et supprimer le Noël du Grand Conseil. J'espère que nous réussirons cette fois à créer une atmosphère propice à la recherche de compromis, espère-t-il. Et je me réjouis que les débats débutent à présent!»

Jouer collectif

Parallèlement au Grand Conseil, le grand rendez-vous est fixé au mois de février, avec les élections cantonales. Toujours motivé par la défense de ses valeurs, Patrick

Simonin s'est annoncé auprès de sa section locale, se mettant «à disposition de son parti». Une manière de faire de la politique qui lui ressemble: en jouant collectif. Comme au football.

Une chose est sûre: l'année qui s'ouvre ne sera pas de tout repos. A l'image du parcours de cet homme aux multiples casquettes, elle s'annonce variée et loin de toute routine. «Il est vrai que je suis investi dans passablement de projets, mais avec l'avantage qu'ils se succèdent. Donc je le gère plutôt bien. Ensuite, il s'agit de bien s'organiser. J'ai aussi appris à dire non». Et lorsque le rythme s'accélère, les moments de répit deviennent indispensables. «Si on veut bien faire son travail, il faut avoir un peu de mou... Je ne peux pas faire du bon travail si je sature. Je privilégie aussi les moments en famille pour souffler un peu». Avec l'intention de profiter également de quelques sorties et manifestations, nous confie-t-il.

Publicité

Le Bulletin

LE RÊVE HELVÉTIQUE s'essouffle-t-il?

- Travailler dur ne suffit plus
- Des barrières encore invisibles
- Une méritocratie en question

Un dossier du **Bulletin** qui confronte les voix libérales et sociales autour d'une même intuition.

Lire le dossier complet ►

cde
CERCLE DÉMOCRATIQUE
LAUSANNE

www.cercle-democratique.org

La neutralité de marbre

Par
Politik-AI

Texte: La Rédaction

La voilà pensive, notre Helvetia. Assise, le menton posé sur la main, elle s'interroge sur un monde qui a de quoi donner matière à réflexion. Guerres, autocraties, rapports de force, droit international malmené: difficile, face à un tel tableau, de se contenter d'observer.

Et pourtant, le 27 septembre, la Suisse devra surtout se demander si elle souhaite figer sa neutralité dans la Constitution. L'initiative dite « sur la neutralité » veut en donner une définition stricte et contraignante. Autrement dit, transformer ce qui fut jusqu'ici un instrument de politique étrangère en principe gravé dans la pierre.

Le débat n'est donc pas de savoir si la Suisse doit rester neutre. Elle l'est et le restera. Mais faut-il pour autant transformer un instrument diplomatique éprouvé en corset constitutionnel? La force de notre neutralité a justement été de pouvoir s'adapter aux réalités géopolitiques sans renier ses principes. Les initiants lui proposent désormais une position plus confortable: ne plus bouger.



Image générée par IA

L'affaire devient franchement savoureuse lorsque Moscou s'en mêle. Cet été, la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères a publiquement encouragé les Suisses à accepter l'initiative. Quand le régime de Vladimir Poutine s'enthousiasme pour notre conception de la neutralité, peut-être vaut-il la peine de décoller un instant le menton de sa main.

Car une neutralité forte n'est ni une neutralité muette ni une

neutralité passive. Elle doit permettre à la Suisse de défendre ses intérêts, de réagir aux violations du droit international et, surtout, de rester maîtresse de ses choix. A force de vouloir protéger Helvetia des soubresauts du monde, on risque surtout de la laisser figée dans sa posture.

Rodin avait fait de son Penseur le symbole de la réflexion. Réfléchissons donc. Mais n'oublions pas qu'être neutre n'oblige pas à rester de marbre.

Abonnez-vous à **Vaudois!**

Recevez chez vous le média d'opinion libérale-radical, 10x par an

- Abonnement 12 mois: **CHF 100.-**
- AVS, apprentis et étudiants: **CHF 55.-**
- Entreprise et soutien: **CHF 150.-**

www.vaudois.media



vaudois.media/abonnement

Impressum: Tirage: 10'000 exemplaires, imprimés en Suisse - Éditeur: Parti libéral-radical vaudois (PLR Vaud) - Rédaction: Nasrat Latif [rédacteur en chef], Karin Jorio [journaliste], Thierry Gana [graphiste], Petar Mitrovic [photographe], Louise Cordier [correctrice] - Abonnement 1 an/10 numéros: CHF 100.- tarif normal, CHF 55.- AVS, apprentis et étudiants, CHF 150.- Entreprise et abonnement de soutien - Adresse: Vaudois! Le média d'opinion libérale-radical, Place de la Riponne 1, 1005 Lausanne, contact@vaudois.media - Création et réalisation: Nokté Média, Avenue de la Gare 4, 1003 Lausanne - Publicité: Urbanic, chemin de Sous-Mont 21, 1008 Prilly, info@urbanic.ch - Impression: PCL Print Conseil Logistique SA